



Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 Ecole du chat perché

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 14 mars 2023 à 18h00

Membres présents :

Mairie : M. MERCAT, M. SIMONIAN

Enseignant(e)s : Mmes BEN, COSTA, GUILLERMIN, JOLY-BENDER, LANGE, PERRET, SAAD et M. BONNIN et COTTAREL

Parents délégués : Mmes BARRIER, SABATIER-ABIDI, DI TOMA, FORGET, PACCARD, MARTNI et M. WEBER

Représentante des services périscolaires : Mme IORI

DDEN : Mme MURAZ

Membres absents ou excusés : M. PIERRE, inspecteur de l'éducation nationale
Mmes DESSAINJEAN et RAMBAHINIARISON
L'assemblée désigne Mme JOLY-BENDER comme secrétaire de séance.

I. Parcours de l'élève

a) Suivi des évaluations des élèves

Les élèves de CP et CE1 avaient passé des évaluations nationales en septembre. Une synthèse des résultats a été effectuée au niveau de la circonscription. Pour les CE1, en français, les résultats des élèves du Chat Perché sont supérieurs aux résultats nationaux dans les 6 items évalués (écrire des syllabes dictées, écrire des mots dictés, comprendre des mots lus par l'enseignant, comprendre des phrases lues par l'enseignant, lire à voix haute un mot, lire à voix haute un texte, comprendre des phrases lues seul, comprendre des textes lus seul). On retrouve les mêmes résultats en mathématiques pour les 8 items (lire des nombres entiers, écrire des nombres entiers, résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul, calculer mentalement, additionner, soustraire, associer un nombre à une position, reproduire un assemblage). Les résultats sont identiques en CP, sauf pour « reproduire un assemblage » où le score national est légèrement supérieur.

Les évaluations de mi-CP ont eu lieu en janvier. Une restitution individuelle a été effectuée. Le collège ne nous transmet pas les résultats des évaluations 6^{ème} malgré nos demandes.

b) Fonctionnement des dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place

Une réunion s'est tenue avec le RASED fin février. Des interventions sont enfin possibles pour les élèves en difficultés en CP/CE1. 3 élèves de CP et 5 élèves de CE1 bénéficient d'un suivi deux ½ journées par semaine.

II. Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Les élèves volontaires de CM2 ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont lu des témoignages de poilus. Certaines familles ont souligné que ces élèves n'apparaissent pas dans le bulletin municipal.

Les élèves de l'école ont participé au marché de Noël de la commune le samedi 10 décembre et ont pu présenter les chants appris avec Mathilde DIVIGNAT, intervenante musicale.

La classe de CE2-CM1 a effectué un cycle natation en décembre (10 séances). Le transport est financé par la Commune.

Un conseil des délégués s'est tenu le 13 janvier.

Les classes de CE2 et CM1 ont effectué un cycle badminton à La Traverse. Le financement était assuré par la coopérative scolaire. L'école a quatre créneaux par semaine à La Traverse. Nous ne savons pas comment assurer deux séances d'EPS par classe et par semaine, soit 14 créneaux, surtout pendant la rénovation de la salle sous le cinéma. Nous pouvons éventuellement nous rendre à deux classes dans le gymnase, mais toutefois, cela ne permet de dégager que 8 créneaux alors qu'il en faudrait 14. Nous notons que nous souhaitons récupérer les tapis de la salle sous le cinéma pour les déployer dans la salle de musique et permettre certaines activités sportives possibles en intérieur.

Les classes de cycle 3 ont assisté à la représentation de l'Orchestre des Pays de Savoie en janvier à La Traverse, le financement était assuré par la coopérative scolaire.

Toutes les classes ont assisté à la projection du film « Le mécano de La Générale » à Cinélab dans le cadre de leur participation au dispositif « école et cinéma ». Le coût a été pris en charge par l'association Mom'Anim (430 euros)

Les classes de CM1/CM2 et CM2 ont réalisé 2 séances de ski de fond à Saint Pierre en Chartreuse. Le coût financier est pris en charge par la Commune. Des séances ont été annulées par manque de neige et fermeture anticipée de la station.

Les classes de cycle 3 commencent au printemps un cycle rugby.

France Nature Environnement est intervenue dans la classe de CE1 sur le thème de la biodiversité. Les élèves sont allés à l'observatoire des Aigrettes pour observer la faune et la flore locales. Il s'agissait de la deuxième séance (2 autres sont à venir). Le coût est pris en charge par la mairie.

Les 4 classes de cycle 2 auront bénéficié de 6 séances de gymnastique encadrées par les étudiants en STAPS.

Les classes de cycle 2 se sont rendus à la bibliothèque municipale.

Les classes de cycle 3 sont allées à La Traverse pour le spectacle « *les vilains petits* » sur le thème du harcèlement et du vivre ensemble.

Projet à venir

La classe de voile aura lieu la dernière semaine d'école.

Le 16 juin 18h00 (report le 23 juin) aura lieu la restitution des activités menées avec l'intervenante en musique.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Les GS et les CP se rencontreront au cours du troisième trimestre. Les CM2 iront visiter le collège le vendredi 2 juin.

III. Fonctionnement de l'école

a) Budgets municipaux

Les demandes de budget 2023 investissement ont été communiquées à la mairie le 10 novembre 2022. L'équipe enseignante a demandé :

- Une mise à jour du logiciel d'emprunts à la bibliothèque
- 2 vidéoprojecteurs interactifs

- 2 ordinateurs portables supplémentaires pour la classe de CM2
- Des multiprises avec interrupteurs
- Une armoire portes battantes pour la classe 7
- Un meuble bas avec portes coulissantes pour la classe 7
- Une alarme intrusion
- 3 vélos appartenant à la mairie avec justificatif de maintenance 2 fois par an
- Une série de manuels de français CM2 (1400 euros)
- Le renouvellement/complément des séries de livres de littérature pour 500 euros

Les demandes de budget fonctionnement ont été communiquées en février.

Objet	Détails	MONTANT
Fichiers CP	15 euros par enfant	600
Renouvellement fond de la bibliothèque	Demande du conseil des délégués	300
Budget matériel art		200
Matériels EPS		450
Matériels de cours	Demande du conseil des délégués	200
Jardin	Bulbes, graines...	300
Outillage	Tournevis, clés allen, maillet	60
Matériel pour les vélos		150
Fournitures de bureau	40 % d'inflation 2023	

Par ailleurs, nous souhaitons, comme nous l'a indiqué les fournisseurs, passer nos commandes en direct et connaître la date de vote du budget et les enveloppes votées pour l'école.

Prévisions demande sorties		
BESOINS	Détails	Montant estimé
Natation 2 classes, 10 séances	10 séances (10 allers-retours) 10 ×150	1500 euros
Natation 2 classes, 10 séances	10 séances (10 allers-retours) 10 ×150	1500 euros
Natation 1 classe 10 séances	10 séances (10 allers-retours) 10 ×125	1250 euros
Patinoire	610 (entrées et locations patins) Car : 150*6 =	1510 euros
Intervention sécurité routière	180 € la journée	180 €
Ski de fond	Moniteurs =936 euros Locations et accès aux pistes 6 € fois 6 séances fois 55 élèves = 1980 € Car : 350 *6 = 2100 ou classe de neige pour 2 classes (3600 euros)	Ski de fond = 5016 € Ou classe de neige =3600 €
Spectacle La Traverse	5 euros par élève de 7 classes	875 euros
Cycle voile CE2-CM1-CM2	Aide forfaitaire en fonction du coefficient familial (à revoir en fonction de l'inflation)	116 élèves, environ 50 euros par élèves
visite du collège	un aller-retour 40 élèves donc 1 bus et demi	180 euros
Projet cirque	Intervenant classe cirque	3000 euros
affiliation	3 classes 43,05 + (18,4 *3) + (6,50*26*3)	605.25 euros

	Réunion USEP mercredi 1 ^{er} février 2023	
Financement de l'intervenant musique	Marché de Noël, projet musique	

Alerte incendie : Pour le deuxième exercice d'évacuation, l'alerte aura lieu sur le temps périscolaire. Par ailleurs, dans la rénovation des bâtiments, peut-il être envisagé que les alarmes des deux bâtiments soient indépendantes ?

Réponse de la mairie : la question sera abordée avec les pompiers pour savoir si les deux bâtiments peuvent être considérés comme deux entités distinctes.

b) Travaux

Beaucoup de réparations ont été effectuées sur des radiateurs dont le ventilateur était défectueux. Il y a toutefois plusieurs semaines où les classes 5, 15 et 16 souffraient du froid.

c) Rénovation

L'école du Chat Perché bénéficiera d'une rénovation qui commencera en juillet 2023 jusqu'en septembre 2024.

La mairie rappelle les objectifs : mettre en accessibilité le bâtiment pour les Personnes à Mobilités Réduites, créer une classe supplémentaire pour l'avenir, rendre le bâtiment plus économe en énergie, dégager des espaces pour le périscolaire.

Actions : ascenseur (gros travaux), reprendre l'étanchéité de l'escalier extérieur pour résoudre les infiltrations d'eau, installer une PAC, supprimer l'escalier en colimaçon de la BCD, rénover la toiture, refaire un préau, changer les huisseries, isoler des murs, rénover les façades.

Les consultations sont lancées pour le choix des entreprises.

Le fait de créer une salle pour le centre de loisir a permis une aide de la CAF de 300 000€ et un prêt à taux zéro.

Le projet a été présenté le 8 novembre aux enseignants. L'équipe enseignante a appris que la classe 5 serait déplacée à l'étage pour que la salle de classe au rez-de-chaussée devienne une salle attribuée au périscolaire. Lors de cette réunion, les plans étaient déjà définitifs et les modifications ne pouvaient être que minimales. Nous avons regretté l'isolement d'une classe à l'étage pour des raisons de sécurité. Une consultation plus précoce aurait permis de discuter d'autres solutions. Suite aux remarques de l'équipe enseignante, des toilettes ont été ajoutées à l'étage. La mairie souligne qu'une consultation avait eu lieu mais nous faisons remarquer qu'il ne s'agissait que de donner notre avis sur les huisseries et non l'occupation des locaux.

Lecture de la lettre des DDEN : en tant que garant de la sécurité des élèves, les DDEN soulignent leurs réserves au sujet de l'installation d'une classe seule à l'étage. La lettre est remise aux représentants de la mairie.

La municipalité souligne que dans un horizon proche les effectifs augmenteraient avec la livraison de logements neufs, une deuxième classe serait installée à l'étage également, la classe ne serait donc plus seule. L'école accueillerait alors 8 classes au lieu de 7. Des sanitaires seront installés à l'étage.

La commune souhaite optimiser les espaces.

Le 20 Janvier 2023, les enseignants ont demandé à être informés et consultés du planning des travaux. Les enseignants souhaitent également être consultés en amont pour l'aménagement des classes.

Questions communiquées au conseil d'école

Certains élèves viennent seuls à l'école. Est-il possible pour vous d'envoyer un message à leurs parents pour les prévenir en cas d'absence de leurs enfants si eux ne vous ont pas prévenu de leur absence ? (comme au collège..) .

L'école primaire ne dispose pas d'un secrétariat ni d'un service de vie scolaire. Les parents doivent donc prévenir des absences. Les enseignants étant en classe, nous ne pouvons appeler qu'à la récréation de 10h00 si nous ne sommes pas de service de surveillance dans la cour.

Autres questions, savez-vous si l'année prochaine il y aura classe de neige ?

Les enseignants n'ont pas encore décidé.

L'année dernière les dérogations pour fratrie entre le Ptiou et le Chat perché étaient considérées de droit. Est-ce toujours le cas?

Réponse de la mairie : Il faut viser la rentrée 2025-2026 : La livraison de logements devrait amener de nouvelles familles à s'installer sur la commune. Une classe fermée est très difficile à rouvrir. Les dérogations ne seront accordées que pour éviter une fermeture avant l'horizon 2025. La dérogation d'un enfant qui sort de maternelle n'est pas acceptée d'office en CP s'il n'y a pas d'aîné dans l'école. La scolarisation des enfants des autres communes a un coût pour les Bourgetains de 1500 euros par an et par enfant. Cette année, 50 élèves bénéficient d'une dérogation sur l'ensemble des 3 écoles.

Les dérogations passent devant une commission qui a des règles claires.

Serait-il possible pour des questions d'organisation que les enfants de l'école primaire sortent tous au même endroit lorsqu'on va les chercher à 17h30-18h le soir. De plus il y a le même problème à l'école maternelle ?

Réponse : Nous ne pouvons pas répondre concernant la maternelle. Pour l'école primaire, nous avons trois lieux de sorties à 16h30 (la porte rouge de la cour du bas pour les CP et CE1, le portail de la cour du haut pour les CM et la porte du hall pour les CE2). Du fait de la proximité des lieux entre l'école élémentaire et maternelle, nous constatons que beaucoup de familles s'organisent en donnant un point de rendez-vous précis aux élèves d'élémentaire qui rejoignent leur parent à un seul et même endroit. Les déplacements sont beaucoup plus fluides et moins accentogènes avec la répartition actuelle.

Pour la sortie du périscolaire à 17h30-18h : C'est pour une question de confort que les enfants sont séparés par groupe (l'expérience Covid avait apporté du bon dans l'organisation). Le périscolaire réfléchit à une solution pour l'année prochaine : réunir les enfants des deux écoles à 18h dans un même lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à. Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra le mardi 13 juin à 18h dans la bibliothèque de l'école.

La secrétaire de séance

**La directrice, Présidente du
Conseil d'Ecole**